

Pierre Jacquet
Article pour *Le Monde de l'Économie*
Edition du 21/3/2006

Patrimoine et développement

Le « développement » est souvent associé à la mise en place d'activités industrielles ou de services directement productives, ou encore au financement des secteurs sociaux et du capital humain à travers l'éducation et la santé. La mobilisation de la communauté internationale, depuis le sommet « du Millénaire » des Nations Unies en 2000, autour d'objectifs de réduction de la pauvreté accentue ce tropisme en le resserrant autour de cibles et d'indicateurs précis et mesurables. Cette approche, pour mobilisatrice qu'elle soit, passe cependant à côté d'autres facteurs déterminants pour la réduction durable de la pauvreté.

Plusieurs expériences de la coopération française apportent un éclairage intéressant sur les liens entre le développement et la préservation du capital naturel et culturel des pays pauvres. L'activité touristique qu'elle est susceptible de générer apporte des devises, induit des activités et des emplois notamment dans la construction, la maintenance, les services et l'artisanat local, et apparaît comme un vecteur d'image essentiel.

Pourtant, la clef du lien entre patrimoine et développement se situe ailleurs. Le tourisme est en quelque sorte la manifestation marchande d'un processus plus profond. L'un des points essentiels, en effet, est la considération portée au capital dont disposent les populations pauvres. Ce capital peut être physique (matières premières), naturel (faune, flore, paysages, qualité des sols agricoles) ou culturel. Comment penser que l'on peut bâtir un processus durable de développement sans entretenir et valoriser ces différentes formes de capital ?

La préservation et la valorisation du patrimoine culturel relèvent d'un enjeu d'action collective. Là où chacun ne pensait qu'à son pas de porte, l'aménagement urbain autour d'un patrimoine valorisable amène, par exemple, à penser la rue, le quartier et la ville comme des espaces communs. Or c'est toujours cette action collective, dont l'objet peut varier, qui est au cœur du processus de développement : elle repose sur la pédagogie et l'apprentissage sur la nécessité que chacun apporte sa propre contribution et sur l'intérêt qu'il y trouvera et implique la prise en compte des effets externes, des enjeux des biens publics locaux et de la mise en place d'institutions adéquates. C'est en servant d'abord les intérêts des populations locales qu'une opération de réhabilitation du patrimoine pourra nourrir le développement.

Au Laos, par exemple, la ville de *Luang Prabang*, ancienne capitale royale, fait l'objet depuis plusieurs années d'un effort de réhabilitation exemplaire dans le cadre, notamment, de la coopération décentralisée qui s'est engagée entre le Gouvernement lao, la municipalité, la ville de Chinon et la région Centre, et l'Agence française de développement. La préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et religieux, le recours aux méthodes et styles anciens de construction, la restauration des réseaux de mares traditionnelles et des espaces verts, la réfection des venelles ont donné à cette ville un charme désuet susceptible d'en faire un pôle du tourisme culturel et de l'écotourisme. Le nombre de visiteurs aurait d'ailleurs été multiplié par dix entre 1996, date du classement du site sur le patrimoine mondial de l'Unesco, et 2005 (nombre de visiteurs estimés : 200.000). Mais cette réhabilitation n'a pas simplement consisté à rendre les principaux temples dignes de visite. Elle a aussi et surtout permis d'associer la population locale qui s'approprie dorénavant cet effort et d'accroître son niveau de vie en lui donnant accès aux services essentiels, comme l'électrification et

l'assainissement des eaux usées. Cette opération illustre bien l'essence du développement durable, à savoir l'équilibre à trouver entre croissance économique, niveau de vie des habitants et gestion soutenable des ressources. L'un des enjeux est de parvenir à adapter le flux touristique, en termes de volume, de comportements et de retombées locales, aux exigences du respect du patrimoine, des traditions et des modes de vie. L'aide au développement y contribue par l'apport de ressources financières, mais aussi et surtout par la construction de capacité : elle fournit un appui déterminant à la consolidation de l'organisation et du professionnalisme de la Maison du patrimoine, créée en 1996 suite à l'inscription de la ville sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour gérer ce vaste projet.

D'autres opérations, auxquelles contribue également la coopération française, montrent le potentiel de cette approche. La restauration du site d'Angkor, au Cambodge, illustre, dans un contexte différent caractérisé par l'éloignement entre la ville de Siem Reap et le site, tout l'enjeu d'une démarche intégrée visant à transformer le tourisme de simple pourvoyeur de ressources en un véritable catalyseur d'activités, d'implication de la population et d'accroissement du niveau de vie.

Au Kenya, la réhabilitation du parc naturel de Meru, constitue une autre opération exemplaire. Elle a entraîné de nombreux effets positifs, non seulement sur le potentiel touristique, mais aussi sur la sécurité des riverains, la prévention du braconnage, l'implication des populations locales à la valorisation du patrimoine, le soutien d'activités induites, notamment l'éducation primaire.

Dans tous ces cas, les institutions jouent un rôle déterminant. Qu'il s'agisse de culture, de nature, ou de capital physique, l'exploitation ne se fait pas toujours naturellement au service du développement : elle peut servir les intérêts de quelques-uns, ou conduire à des phénomènes de rente, ou encore, comme le montre le phénomène du « syndrome hollandais », faire monter les coûts locaux et détériorer la compétitivité de l'économie. Les opérations de valorisation du patrimoine ici évoquées fournissent un bon exemple de la façon dont l'aide peut contribuer à la naissance et à la consolidation des institutions nécessaires au développement.